

COMPTE RENDU REUNION TELEPHONIQUE

Conseil Municipal du 14 mai 2020

Présents :

Jean Claude Castagnau, Patrick Singier, Sylviane Quaillet, Christian Robles, Christian Sestaret, Sylvie Delbary, Celine Laravoire, Yves de Jonghe d'Ardoye

Monsieur le maire, Jean Claude Castagnau :

Sujet principal aujourd'hui : La réouverture de l'école, suite au Conseil d'école qui s'est déroulé hier : il a été décidé une réouverture à Vézac ainsi qu'à Beynac.

A noter une petite modification qui concerne la classe de Guillaume qui sera ouverte toute la semaine.

Ensuite dès le 2 juin, l'ouverture sera pour les petits.

On espère si tout va bien que les deux classes pourront fonctionner avec l'organisation qui a été mise en place.

Un questionnaire a été envoyé aux parents, il doit être rendu pour le 18 mai.

Patrick Singier :

Emet une réserve sur la compréhension du questionnaire en ce qui concerne les élèves qui ne pourront reprendre l'école à partir du 2 juin.

Jean-Claude Castagnau

Informe de la réouverture du restaurant scolaire pour l'école de Vézac.

En ce qui concerne l'école primaire de Beynac, les parents fourniront un repas froid qui pourra être pris dans la salle des fêtes.

(il faudrait être équipé d'un véhicule réfrigéré, pour transporter les repas du restaurant scolaire de Vézac)

Il faut se renseigner auprès de la commune de St Vincent de Cosse pour savoir s'ils sont prêts à fournir du personnel pour venir en aide à l'école.

Rendez-vous le mardi 19 entre Sophie Margat et Béatrice pour les dernières mises au point.

Patrick Singier :

L'école n'a pas reçu de réponse sur la note envoyée à l'inspection académique

Afin d'accueillir au mieux les élèves de nos communes, la reprise est fixée à partir du 25 mai 2020.

Seule la classe des CP/CE1/CE2 sera ouverte la première semaine, celle des PS/MS/GS est prévue le 2 juin.

Accueil des élèves : en harmonisation avec les horaires de l'école de Beynac, les horaires de l'école sont modifiés : Matins : 9h00-12h00 Après-midi : 13h45 -16h45

Le retour des enfants se fait sur la base du volontariat des parents.

Les parents s'engagent en remplissant le certificat de reprise, jusqu'au 4 juillet 2020 sauf modification des conditions d'accueil. En cas de modification des conditions d'accueil par voie ministérielle ou émanant des collectivités locales, les familles seraient informées et re-consultées.

Les enfants pour lesquels un PAI a été établi devront fournir une attestation de non-contre-indication à la reprise de l'école de leur médecin.

Si un enseignant absent n'est pas remplacé, les élèves de la classe concernée ne pourront pas être accueillis.

Les responsables légaux doivent être joignables à tout moment.

L'institutrice de Beynac veut utiliser son droit de garde d'enfants de moins de 16 ans et en a fait la demande.

Marlène et Christiane seront présentes à partir du 2 juin.

La reprise de la classe de Guillaume le 25 mai permettra de faire l'expérience pendant une semaine et d'en tirer profit.

Jean-Claude CASTAGNAU

Béatrice et Anne-Laure ont préparé les classes, le point a été fait : les jeux mis sous film plastique.

12 places prêtes pour la classe de Guillaume. La pièce informatique est fermée. La partie « atelier » est fermée.

Un cheminement balisé a été mis en place pour l'école et la cantine.

Autre sujet : M Souletis

Jean-Claude Castagnau

Fabienne Ausserre journaliste m'a contacté au sujet de M Souletis pour « territoiremagazines.com » .
La décision a été votée par le Conseil Municipal il y a plusieurs mois. Le terrain appartient à la municipalité.
L'installation est en cours de réalisation. Les travaux devraient se terminer, une haie de laurier assure une protection visuelle.

Les conteneurs enterrés contribuent à l'hygiène et à l'esthétique par rapport aux conteneurs aériens.
Le SICTOM a prévu la création d'une brigade de surveillance pour veiller à la propreté et au respect de ces emplacements.

Autre sujet : L'irrigation

Les travaux de la station ne sont pas terminés, une fuite sur la valve du ballon a été constatée. Il faut changer une pièce qui est en cours de livraison.

INFORMATIONS

**Prochain Conseil Municipal réunion téléphonique
Issu du retour du questionnaire envoyé aux parents d'élèves
le Mardi 19 mai 11 heures**

**Jean-Claude CASTAGNAU convoque le nouveau Conseil Municipal en vue de son installation
le 25 MAI 2020 à 20 Heures**

Le vendredi 29 mai à 20h se tiendra le 1^{er} Conseil Municipal